

Jeux olympiques—Bill

Alors, le comité olympique international a un «vested interest» dans le gigantisme et voilà un groupe de citoyens qui va imposer à notre pays un gigantisme pareil. Car, il ne faut pas l'oublier, seuls les pays riches peuvent prendre part aux Jeux olympiques. Et quand le gouvernement fédéral dit que le déficit de la XXI^e Olympiade sera de 172 millions de dollars, au minimum, cela démontre que la XXI^e Olympiade va être n'importe quoi, sauf du sport, surtout pas du sport pour le monde entier, alors qu'il y a des millions d'humains qui crèvent littéralement de faim. Et qu'on ne vienne pas dire que le stade est une activité motrice. Il n'y a aucune industrie qui ira s'installer à Montréal, s'il y a déjà une dizaine de stades et qu'on en construit un onzième de 80,000 places.

Alors, monsieur le président, lorsque le ministre du Revenu de la province de Québec, l'honorable Harvey, dit: Il peut y avoir un déficit, à ce moment-là, ce sera la population du Québec qui, par le truchement de la taxation, va le combler. Considérons que je représente une région où le revenu *per capita*, par année, est inférieur à \$1,000, alors que le revenu *per capita* du pays est de \$4,400. Alors que dans bien des régions on demande des choses légitimes, comme le droit de travailler dans la dignité, on dit: On n'a pas d'argent, patientez, on va trouver 500 millions de dollars pour des Jeux olympiques, à Montréal. Moi, je dis à monsieur Drapeau: Non, il n'en est pas question.

Considérons enfin la question du village olympique. A mon avis, voilà un des exemples les plus tristes et les plus significatifs de la façon dont le maire de Montréal a procédé. Nous venons d'apprendre, deux semaines avant que le Commissaire général aille à Lauzanne, où sera situé l'emplacement des Jeux olympiques. J'ai demandé à tous les experts fédéraux qui ont travaillé à ce projet si quelqu'un savait où serait l'emplacement. Personne n'était au courant. Personne ne savait où sera construit le village olympique. Et si l'on consulte le dossier de la candidature de la ville de Montréal qui a été déposé, on constate qu'il y était question de plusieurs villages olympiques.

A tout événement, les experts nous disent que, pour déterminer un site et l'étudier à sa juste valeur, il faut environ six mois. Le dévoiler à peine quelques jours avant la date-limite, à mon avis, ce n'est pas une façon démocratique de procéder. Au fait, on nous dit que ce site était connu depuis plusieurs années. Monsieur le président, des fonctionnaires fédéraux m'ont dit avoir supplié M. Drapeau, il y a à peine trois mois, de leur dire où se trouverait le village olympique, il leur a dit: Vous le saurez en temps et lieu; et, maintenant, il veut construire un village olympique dans le parc Viau. Je n'ai rencontré personne au gouvernement fédéral qui sait quel genre de village olympique il veut construire et combien d'argent la Société centrale d'hypothèques et de logement va investir dans ce projet. A tout événement, on m'a assuré qu'à cause des délais, il est absolument impossible, selon tous les experts fédéraux que j'ai rencontrés, que l'on réussisse à temps étant donné que les plans ne sont pas faits et qu'ils n'ont pas encore été présentés au gouvernement. Ce sera un désastre au point de vue environnement urbain.

● (1750)

Il serait extrêmement facile d'imaginer un village olympique construit à Montréal qui soit le point de départ de revitalisation de l'est de Montréal. On a nommé trois ou quatre autres sites, mais il faudrait plusieurs mois pour les étudier. Personne n'était au courant. Le Regroupement pour la préservation des espaces verts a déposé des statis-

[M. De Bané.]

tiques sur le nombre d'acres d'espaces verts, d'arbres qui ont été détruits à Montréal depuis quelques années; on va en détruire plus de 9,000 à l'Île Notre-Dame. On s'apprête à sacrifier 5,000 arbres au Parc Viau. Le président du Conseil exécutif de Montréal, qui est également le président de la CUM, M. Hanigan, a déclaré, et je cite le journal *Montréal-Matin* du jeudi 17 mai 1973:

La Communauté urbaine de Montréal est contre le choix d'une partie du golf municipal Viau pour l'aménagement du village olympique.

Plus de 70 p. 100 de la population a voté contre ce choix; plus de 70,000 personnes ont signé une requête, et je lis dans *La Presse* du 17 mai 1973, relativement à M. Goldbloom...

SANCTION ROYALE

[Traduction]

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le gouverneur général désire que les membres de cette honorable Chambre se rendent immédiatement dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur et les membres des Communes se rendent dans la salle du Sénat.

Et de retour:

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a plu au suppléant de son Excellence le Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Bill C-177, loi modifiant la Loi sur les juges—Chapitre n° 17.

Bill C-133, loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation—Chapitre n° 18.

Bill C-202, loi modifiant la Loi sur les pensions—Chapitre n° 19.

Bill C-204, loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974—Chapitre n° 16.

● (1800)

M. l'Orateur: Comme il est maintenant 6 heures je quitte le fauteuil. La Chambre reprendra à 8 heures l'étude du bill dont elle est actuellement saisie.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

DÉPÔT DES TOMES I ET II DE «LA POLITIQUE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE»—EXPOSÉ DU MINISTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): Conformément à l'ordre adopté plus tôt, la Chambre va maintenant reve-